

ÉCHANGE DE NOTES (13 ET 16 MARS 1945) ENTRE LE CANADA
ET TERRE-NEUVE VISANT L'EXPLOITATION D'UN SERVICE
AÉRIEN COMMERCIAL PAR LES LIGNES AÉRIENNES TRANS-
CANADA.

(Traduction)

I

*Le Haut-Commissaire du Canada à Terre-Neuve
au Commissaire aux Services d'Utilité Publique de Terre-Neuve*

HAUT-COMMISSARIAT DU CANADA

SAINT-JEAN DE TERRE-NEUVE, le 13 mars 1945.

N° 32

Monsieur le Commissaire,

J'ai reçu instructions de mon Gouvernement de vous demander de renouveler pour un an, soit à compter du 1er avril 1945 jusqu'au 31 mars 1946 inclusivement, l'accord de 1942 visant l'exploitation d'un service aérien commercial entre le Canada et Terre-Neuve par les Lignes Aériennes Trans-Canada (1), dont la durée a été prolongée annuellement jusqu'au 31 mars 1945. (2)

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de ma très haute considération.

Le Haut-Commissaire du Canada,

J. S. MACDONALD.

II

*Le Commissaire aux Services d'Utilité Publique de Terre-Neuve
au Haut-Commissaire du Canada*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

SAINT-JEAN, le 16 mars 1945.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Me référant à votre lettre n° 32 du 13 mars 1945, j'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli une licence autorisant les Lignes Aériennes Trans-Canada à exploiter un service aérien commercial selon les termes de l'accord effectué par l'échange des lettres énumérées dans la licence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Haut-Commissaire, votre obéissant serviteur.

Le Commissaire aux Services d'Utilité Publique,
G. E. LONDON.

(1) *Recueil des Traités 1942, n° 19.*

(2) *Recueil des Traités 1943, n° 20; 1944, n° 8.*